Les Chemins de France

[illegible] de France. [illegible] 2.000 mem-[illegible] de France. [illegible] les chantiers. [illegible] les [illegible] révolutionnaires.

[illegible] Vandermeersenberghe, Davenport et Lie, mais arrivée à la hauteur des lignes du chemin de fer, ils obliquèrent par des rues [illegible] le siège devant le magasin des [illegible] dragons.

[illegible] Saint-Amandois.

[illegible] forcés dans leurs retranche-[illegible] de charger ; les deux escadrons [illegible] Pont-Thiers et [illegible] les charges réi-[illegible] les manifestants, qui [illegible] pour Douai.

[illegible] cette fois-ci, car les [illegible] et des incidents graves sont à craindre.

Des manifestants blessés se sont présentés à la Sous-Préfecture, pour protester contre ce qu'ils appellent « leur passage à tabac ». Le sous-préfet a pris acte de leurs doléances.

Il est à espérer que la nuit portera conseil aux [illegible] et que tout rentrera dans l'ordre.

Douai, 2 mai.

Pour y aller, M. Terquem, maître de Bouchain, a assisté à une réunion tenue dans [illegible] qui s'est [illegible] à Douai. De son côté, M. Bonhomme, sous-préfet, s'est multiplié et a parlementé avec les manifestants [illegible] le long des Chantiers de France.

Souhaitons que ces sages conseils soient écoutés.

Des forces militaires arrivent à Dunkerque

Pour parer à toute éventualité, 50 gendarmes à pied et 50 gendarmes à cheval ont été dirigés d'urgence sur Dunkerque, avec qu'un bataillon d'infanterie et deux nouveaux escadrons de cavalerie.

Ces nouvelles forces sont tenues en réserve, prêtes à partir au premier signal.

LES MANIFESTANTS

réclament le retrait des troupes

Après les charges, les manifestants grondent sur le quai Thiers qui réclame le retrait des troupes.

Parmi des pourparlers avec les chefs de groupes, le sous-préfet et le général firent [illegible] aux dragons qui regagnaient [illegible] pour prendre leur repas [illegible] chantonnant des refrains révolutionnaires.

Puis les préfètes et cuirassé à leur tour en [illegible] et se portèrent devant le sous-préfecture où ils en livrèrent à des manifestations.

M. Bonhomme, sous-préfet s'empare alors [illegible] aux bureaux et, de la, harangue les manifestants. Il leur rappelle qu'à plusieurs occasions il était intervenu pour faire obtenir satisfaction aux pétitions.

Le sous-préfet, acclamé, continue sa harangue.

Il a obtenu, dit-il, la promesse des délégués que les manifestations seraient calmes. Il leur demande cette satisfaction, mais il ajoute que le calme des grévistes. Que cette [illegible] leur parole comme il tiendra la sienne.

Des manifestations diverses se produisent après cette déclaration.

De notre envoyé spécial

Notre envoyé spécial complète ainsi que [illegible] les renseignements qu'on vient de lire :

Comment M. le Maire de Dunkerque explique les manifestations.

Dunkerque, 2 mai, 11 h. soir.

M. [illegible], maire de Dunkerque, a [illegible] pour faire un résumé de la situation [illegible] :

« On avait décidé, ce matin, de ne pas tolérer de manifestation à Dunkerque, mais [illegible] pour le port, les grévistes étant [illegible] par grumes [illegible] des indus-[illegible] ; [illegible] dans une sous-commission de la ville. Au premier abord, cette mesure étonna les grévistes qui, [illegible] de la Bourse du Travail, se préparaient à la manifestation, [illegible] à [illegible] ; [illegible] et, [illegible], bouleversé par un barrage composé de gendarmes et de dragons. Un grévisto fut blessé. Il était 11 heures du matin.

Une délégation composée de MM. Gaudard, délégué de la C. G. T., Demaimet, secrétaire de la Bourse du Travail, Willaert, trésorier du syndicat du bâtiment, avait [illegible] à la Sous-Préfecture.

Les délégués promirent d'être calmes pendant [illegible] troupes restaient dans leurs cantonnements.

M. le sous-préfet Bonhomme consentit à [illegible] des [illegible] de grève.

On fut tout prêt à [illegible].

On [illegible] dans l'après-midi, [illegible] ambulants [illegible] tandis que le [illegible] du [illegible] portant à son aide.

Celui-ci fut [illegible] des cavaliers d'escorte [illegible] de charger leur chef en [illegible] ; [illegible] pierres.

[illegible] ; [illegible] vous [illegible] ; [illegible] ; [illegible] ;